

Projet de Renforcement des Capacités des
Organisations de la Société Civile Dans la
Prévention et la Gestion des Conflits
en Afrique Centrale



ALERTE PRECOCE

&

PREVENTION DES CONFLITS

OUTILS ET TECHNIQUES A L'USAGE DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE



Par : Georges TSHIONZA MATA
et Charlotte MAKULO TOYTELY



*Projet de Renforcement des Capacités des Organisations
de la Société Civile dans la Prévention et la Gestion des Conflits en
Afrique Centrale*



PREGESCO

ALERTE PRECOCE ET PREVENTION DES CONFLITS

**OUTILS ET TECHNIQUES A L'USAGE DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE**

Par :
Georges TSHIONZA MATA
&
Charlotte MAKULO TOYTELY

Coordination Régionale Pregesco
Building KIMPOKO, Rez-de-Chaussée Boulevard du 30 Juin
Tél.: +243 99 994 04 58 / +243 81 509 24 08
Site : www.pregesco.org e-mail : pregescocr@yahoo.fr B.P. 12 205 Kinshasa 1, RDC

Ouvrage publié grâce à l'appui de
African Capacity Building Foundation (ACBF)

Table des Matières

INTRODUCTION	7
Chapitre I	
L'ANALYSE DE CONTEXTE	13
1.1. Objectifs de la formation	13
1.2. Principes de base de la méthodologie d'analyse de contexte.	13
1.3. Méthodologie d'analyse de contexte	14
1.3.1. Définition de contexte	14
1.3.2. Eléments d'analyse de contexte	16
1.4. Etapes de l'analyse de contexte	23
1.4.1. L'observation	23
1.4.2. Collecte des données et faits du contexte	23
1.4.3. Structuration des données du contexte	24
1.5. Le traitement des faits	25
1.6. Définition de l'action à mener	26
Chapitre II	
ALERTE RAPIDE ET MECANISMES D'INTERVENTION RAPIDE	27
2.1. Rappel historique	27
2.2. Quelques définitions	28
2.2.1. Alerte précoce	28
2.2.2. La prévention	29
2.2.3. Réponse rapide	29
2.2.4. Mécanismes d'alerte précoce	29
2.3. Le processus de prévention : plusieurs acteurs, différentes opérations	30
2.4. Mettre en œuvre un système d'alerte précoce	34

2.4.1. La structure responsable de l'alerte	34
2.4.2. Objectifs et priorités	34
2.4.3. Sur quoi l'alerte doit-elle porter ?	35
2.4.4. Créer le système d'alerte	36
	38
2.5. Utilisation du Système d'alerte	
2.5.1. L'organisation	40
2.5.2. L'information	40
2.5.3. Les résultats	41
	43
2.6. Alerte précoce et genre	
2.7. Contraintes et difficultés	44
	45
 Chapitre III	
NOTIONS ET TECHNIQUES DE COLLECTE, DE	
TRAITEMENT ET DE DIFFUSION DE	
L'INFORMATION	48
 3.1. Définition du concept et rôle de l'information	
3.1.1. Définition du concept « Information »	48
3.1.2. Rôle capital de l'information	48
	49
 3.2. Techniques ou grands moments de l'information	
3.2.1. La collecte ou recherche des informations	52
3.2.2. Le traitement	52
3.2.3. La diffusion	60
3.2.4. Le feed-back	63
	63
 3.3. Les sources de l'information	
3.3.1. Sites pour monitoring de l'information	65
3.3.2. Sites pour monitoring	66
	66
 CONCLUSION	70
 BIBLIOGRAPHIE	71

INTRODUCTION

La recherche de la paix est une donnée récurrente de toute l'histoire de l'humanité. Sa consolidation devient aujourd'hui pour plus que jamais, l'affaire de tous les acteurs, y compris ceux des organisations de la Société Civile. Car celles - ci, à travers leurs actions de proximité dans les communautés, peuvent favoriser l'entente cordiale et la coexistence pacifique entre les peuples, voire entre les nations.

La région de l'Afrique Centrale est perçue par de nombreux analystes comme le ventre mou de l'Afrique. Avec ses guerres sinon intermittentes au Tchad, en RCA, dans les deux Congo, au Rwanda, au Burundi et les remous sociaux au Gabon ainsi qu'au Cameroun, cette région a besoin d'une Société Civile forte, habitée par un idéal d'émergence et donc capable de mettre en place – face aux risques de guerres – un dispositif cohérent d'alerte et de prévention des conflits.

Outils de relance sociale, les médias sont appelés à jouer, dans ce processus, un rôle essentiel. Car, les guerres naissent toujours dans les esprits des hommes, c'est là qu'il faut chercher à les contrer, à les terminer à travers un mécanisme d'échange qui allie la formation au plaidoyer dans l'intérêt de la paix.

L'Afrique Centrale, comme d'autres régions du monde, fait face à des menaces multiples à la paix et à la sécurité. Le principal facteur d'insécurité est d'ordre interne. Notamment : les violences provoquées par les guerres civiles ou violations massives des droits

de l'homme, la pauvreté, la dégradation de l'environnement ou la criminalité transfrontalière organisée.

L'on s'accorde aujourd'hui que les ressorts profonds de toutes les crises tirent leur énergie de la même tension entre différences sociales et accès aux biens fondamentaux tels que sécurité physique, accès aux ressources vitales, sans oublier l'exclusion qui génère toutes les frustrations. Ainsi, les conflits sociaux de type identitaire, lorsqu'ils sont exacerbés, déclenchent des crises et des conflits.

A l'unanimité, il est admis que sans la sécurité, il n'y a pas de développement et qu'aussi sans développement, il n'y a pas de sécurité.

Ainsi, pour faire face aux multiples défis de l'insécurité, des structures destinées à prévenir et gérer les crises et les conflits ont été mises en place.

Le grand défi de la prévention en ce 21^{ème} siècle reste le traitement par anticipation d'un événement potentiel. C'est à ce niveau qu'il est établi que le vocable « information » constitue une bonne clé pour prévenir les conflits. Par elle, chacun de nous apprend l'histoire du présent, s'essaie à comprendre son temps, non seulement au niveau des faits et des événements, mais des changements profonds.

Le processus de collecte, de traitement et de diffusion des informations est d'autant plus important qu'il permet de détecter le plus tôt possible les menaces à la Paix et à la Sécurité, autrement dit, les risques de conflits.

Ce qui explique que la diffusion d'une information de qualité à « temps » est rigoureusement indispensable, pour éviter, dans tous les domaines, des erreurs qui pourraient être infiniment graves pour

le maintien de la paix, la prospérité du pays et la liberté de chaque citoyen.

Le grand défi de la prévention est de traiter par l'anticipation un événement potentiel.

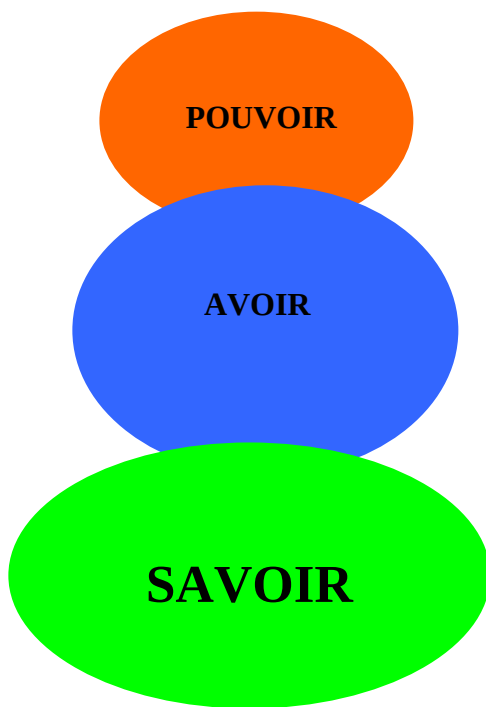
D'où la nécessité de doter leurs animateurs d'un outil d'analyse pouvant leur permettre de mieux cibler leurs interventions pour des résultats à court, moyens et long termes.

Ce manuel a donc été conçu pour répondre à un besoin de renforcement des capacités des acteurs de la société civile ou d'autres qui voudraient bien développer leur leadership en tant que meneur des communautés entières. Ce leadership ne peut être solide que dans la mesure où il repose sur la maîtrise de trois piliers : une bonne analyse de contexte, une bonne stratégie de plaidoyer et un bon système de communication.

La logique de renforcement doit s'inscrire dans une trilogie, celle du savoir de l'avoir et du pouvoir.

- **Le renforcement du savoir** : c'est l'accès ou la maîtrise de la connaissance, à travers les capacités de gestion et celles de communication sociale (impliquant un processus de transfert et de valorisation mutuelle de savoir);
- **Le renforcement de l'avoir** : c'est acquisition des ressources, à travers le processus participatif de définition de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation des projets, il faut viser l'amélioration du niveau des revenus et donc de création de la richesse;
- **Le renforcement du pouvoir** : c'est être capable de, renvoyant à une **capacité** à faire ou faire-faire, que toute personne possède. Il dérive du latin classique **posse** signifiant avoir la force de. C'est-à-dire, avoir la **possibilité** de réaliser. Mais capacité et possibilité ne sont rien si l'on

n'a pas la **volonté** de faire, c.à.d. mobiliser cette énergie qu'est la force pour passer aux actes. Le pouvoir a donc trois caractéristiques : avoir des capacités, avoir des possibilités et avoir la volonté. Ces caractéristiques peuvent être rassemblées à travers l'acquisition par les leaders de la société civile des techniques d'analyses de contextes et de lobbying afin de défendre les intérêts des groupes ou de toute la Société.



Ce processus exige au préalable une analyse permanente et dynamique, afin de mieux intégrer la réalité du moment aux projections que l'on se fixe.

Ce schéma suppose qu’au sein de la Société Civile, une profonde réflexion est faite pour lui permettre de se présenter en interlocuteur de poids face à la société étatique et la société politique. Etre interlocuteur c’est avoir la capacité d’agir, d’influencer et d’anticiper les cours des événements.

Pour cela, la société civile doit développer les aptitudes suivantes :

1. La maîtrise du contexte ;
2. L’alerte rapide face aux menaces éventuelles et
3. La capacité d’informer le public et de mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs.

Georges TSHIONZA MATA,
Coordonnateur Régional du PREGESCO

CHAPITRE I

L'ANALYSE DE CONTEXTE

1.1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il s'agit de faire acquérir aux responsables des mouvements sociaux des capacités à :

- comprendre les phénomènes qui se passent autour de soi ;
- interpréter les événements sociaux ainsi que leur impact sur la société.
- anticiper sur le contexte mis en lumière selon l'hypothèse la plus probable.

Aujourd'hui, toute organisation qui se veut efficace doit non seulement bien connaître le présent pour prendre des décisions en conséquence et donc pouvoir le maîtriser mais aussi faire des anticipations sur l'avenir afin de décider des actions de nature à permettre d'infléchir le cours des choses dans le sens souhaité, donc d'avoir une certaine maîtrise sur le futur.

Il s'agit donc de développer une **vision prospective**.

1.2. PRINCIPES DE BASE DE LA METHODOLOGIE D'ANALYSE DE CONTEXTE

La méthodologie utilisée repose sur le principe général suivant : L'on a une véritable connaissance d'un contexte lorsque l'on arrive à :

1. bien identifier et caractériser **les principaux acteurs** en présence et a clarifier le rapport des forces existant entre eux ;
2. bien cerner **les intérêts majeurs** des uns et des autres qui, généralement, sont divergents et arrivent souvent à s'entrechoquer ;
3. bien cerner **les causes et les effets** sur chacun d'eux de leurs propres interactions.

Car c'est par ce qu'il est et par ses intérêts majeurs idéologiques, économiques, financiers, politiques, geo-stratégiques, que chacun des acteurs façonne le contexte. Et c'est généralement l'acteur le plus fort qui marque le plus le contexte de par la force des effets que ses actions produisent.

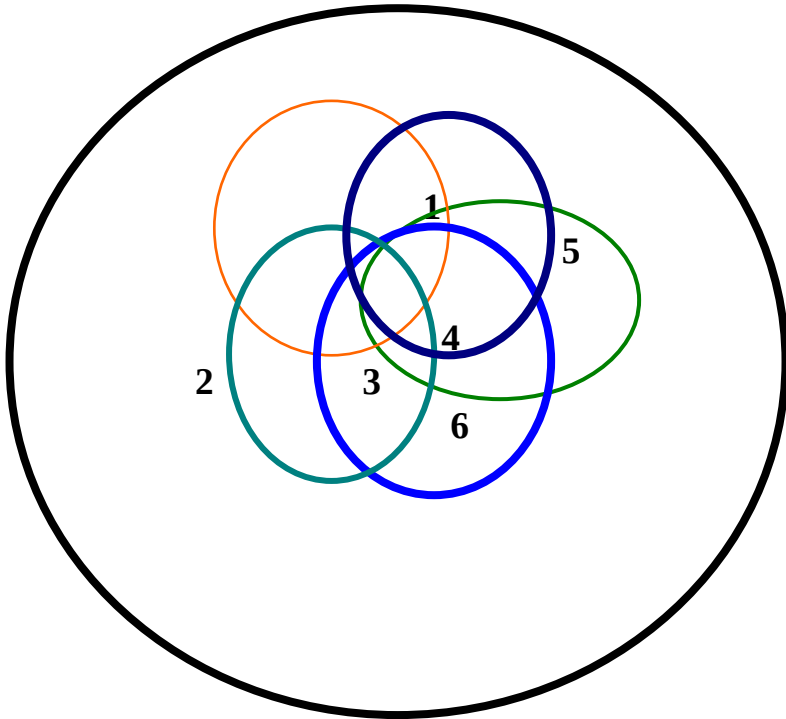
1.3. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE CONTEXTE

1.3.1. Définition de contexte

Un contexte est une réalité sociale, politique, économique et culturelle du moment, dans un espace bien déterminé. Il constitue tout un système des relations interdépendantes.

On recourt au vocable système pour expliquer cette réalité et les liens entre ses divers éléments qui la composent.

MODELE DE SYSTEME



1. Social
2. Economique
3. Politique
4. Culturel
5. International
6. Contexte

Il existe deux types d'analyse systémiques :

- l'analyse systémique globale : celle qui met en liaison plusieurs secteurs de la vie ;
- l'analyse systémique sectorielle : celle qui ne s'occupe que des éléments d'un même secteur, un même domaine de la vie dans une société.

1.3.2. Eléments d'analyse de contexte

A. ANALYSE POLITIQUE

a) Le pouvoir

Analyser le pouvoir dans toutes ses dimensions :

Pouvoir politique

- exécutif
- judiciaire
- des médias
- des groupes de pression (la société civile)

b) Les structures du pouvoir

Analyser l'agencement des différents pouvoirs au niveau des structures centrales, provinciales et locales. Il faut voir aussi les structures au sein d'un même pouvoir.

c) Les intérêts en présence

Quels sont les différents intérêts dans notre environnement politique actuel.

d) Les rapports politiques entre les différents acteurs.

Leur état : bon ? Mauvais ? négatif ? positif? de dominés ou dominants?

e) Les idées et les aspirations

- L'idéologie que le pouvoir fait circuler dans l'opinion publique : " Démocratie - Justice et Unité".
- Les aspirations sont-elles celles d'accéder à une société de droits, de liberté ou à une société constamment dominée, où les droits et les libertés sont régulièrement isolés ?

"Repérer la pensée de telle ou telle autre autorité pour mieux comprendre son action".

f) Les comportements

Il faut voir s'il y a articulation ou désarticulation entre les discours et les actions réalisées.

Ex. : - idées (discours) : résoudre le problème de chômage

- comportement : suppression d'emplois.

Notons également que le comportement de l'homme politique détermine la vie d'un secteur d'activités nationales.

D'autre part, si hier on a observé la sous gouvernance au sein des institutions, aujourd'hui on peut parler de la liquéfaction de la gouvernance. Malheureusement, le comportement des dirigés, de la population est à déplorer.

Ce comportement peut s'expliquer par :

la culture et les croyances (mythes, symboles... vécus continuellement).

L'éducation, la population n'est pas suffisamment éduquée de manière à suivre le cours du changement actuel. " Le degré de

soumission d'une population est proportionnel au degré d'analphabétisme".

Le niveau économique : on n'est pas salarié, payé et on ne peut rien réclamer. La culture de "cueillette" domine les hommes d'affaires; manque d'entreprenariat, des ménagers suffisamment avancés pour investir dans des actions beaucoup plus durables.

Exercice : donner des exemples d'analyses systémiques sectorielles.

B. ANALYSE SOCIALE

L'analyse sociale se fonde sur les aspects ci-après :

a) La structure sociale

- Quelle est la composition de la structure sociale ?
- Couches sociales, professionnelles, éthiques, tribales.
- Langues?
- Proportion des riches par rapport à celle des pauvres, éducation, production économique, industries, ... aspects agricoles, tourisme... qui ont le plus de pouvoir dans la structure sociale?

b) Analyse linguistique

Quelle est la langue dominante? La langue est-elle un élément de soumission, d'insoumission, d'intégration ou de désintégration?

c) Rapports sociaux

Examiner comment se tissent les liens de mariage; voir par quels mécanismes on obtient les éléments d'intégration ou de désintégration entre différentes personnes, différentes communautés, différents groupes.

Dans les méthodes de travail de la société civile doit être en contact avec des personnes capables d'influencer les résultats d'une démarche. Elle doit entrer en contact des leaders d'opinion capables de promouvoir une certaine mobilisation sociale (chefs d'opinion formels et informels).

d) Dynamique des groupes

Tenir compte des éléments changeants de la société car les sociétés bougent, évoluent, se développent.

e) Les influences

Examiner le bien-fondé, les intérêts poursuivis par les influences.
Ex. : La manipulation de l'information relève de l'influence.

L'analyse sociale devrait intégrer les aspects ci-après :

La situation de l'habitat : voir sous quel toit vivent les populations.

L'éducation : voir si les enfants vont à l'école, si les enseignants sont payés régulièrement, les conditions d'études.

La situation de la femme : est-elle valorisée ? Quelle est son importance dans les institutions? Le taux de scolarisation de la femme? Le taux de mortalité ?

Exercice : donner des exemples d'analyses systémiques sectorielles

C. ANALYSE ECONOMIQUE

a) Le système de production

C'est ce système qui génère des recettes au niveau du pays. Il faut examiner plusieurs éléments qui se rapportent à la production (calendrier cultural, espèces végétales adaptées ou non...).

Par rapport à la guerre, l'on doit noter que la compétition politique cherche à contrôler le territoire riche- et l'on doit se rendre compte que l'affectation des ambassadeurs/membres des corps diplomatiques, des gouverneurs de provinces n'est pas un jeu de hasard.

Par ailleurs, à partir d'un aspect économique donné, on peut contrôler le pouvoir politique.

b) La population active

Quelle est la sa structure ? Combien sont-ils capables de travailler par rapport à la population totale ?

La population active peut garantir une indépendance économique au sein d'une région et épargner le pays à recourir à une main d'œuvre extérieure.

c) Le niveau de production et système d'épargne

La production a-t-elle augmenté ou diminué ? Au cas où elle diminue sensiblement, elle peut conduire à une indépendance économique.

Par contre, l'épargne apparaît ici comme la capacité pour une population de mettre à coté pour l'avenir ce qu'elle ne peut consommer tout de suite.

Il faut voir la monnaie est stable; car elle joue un rôle très important dans la régulation des rapports économiques.

d) Les rapports de production

Il faut connaître la couche qui produit plus et celle qui produit moins; qui produit plusieurs choses-moins des choses. Constater si les produits exotiques ne dominent-ils pas les produits locaux sur le marché intérieur.

e) Le rapports d'intégration

Sommes-nous entrain de nous intégrer entre-nous? L'absence d'intégration nationale, provinciale et locale constitue un danger sur le plan politique, sur le plan économique. Ex : l'Est du Congo voit son centre d'action beaucoup plus tourner vers l'Ouganda, vers le Rwanda et le Burundi que vers les Bas-Congo, vers Kinshasa. Il se pose un problème de transport, de communication à l'intérieure du pays et des régions prises isolement.

f) Les facteurs démographiques

Examiner si le poids démographique évolue ou non; le niveau d'occupation de l'espace géographique; les zones de forte concentration humaine et les zones de faible peuplement. Où place-t-on les populations qui immigrent; quelle est le rapport hommes-femmes sur le plan statistique? quelle est la forme de la pyramide des âges de la population?

g) Les voies de communication

Quel est l'état général des voies de communication au niveau national, provincial et local pour faciliter les échanges, l'intégration?

Exercice : donner des exemples d'analyses systémiques sectorielles

D. Analyse culturelle

- a. Système éducatif: on doit comprendre les programmes scolaires, répartition des écoles ;
- b. Système des valeurs: les interdits, les coutumes, les croyances, les idéaux etc. ;
- c. Production culturelle et expression: théâtre, musique, folklore, etc. ;
- d. Production de sports: football et autres ;
- e. Production de la langue ;
- f. Mode d'habillement ;
- g. Régime alimentaire ;
- h. Emblème, signes distinctifs ;
- i. Les sciences et technologies.

Exercice : donner des exemples d'analyses systémiques sectorielles

E. ELEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

a) Les forces politiques extérieures.

Ce sont des puissances militaires, politiques, diplomatiques et économiques.

Les accords internationaux : importants dans les influences extérieures.

Les multinationales : qui influencent la politique des Etats par rapport à leurs intérêts.

b) Droits internationaux sur la division du travail.

- c) **Multinationales des finances** : Institutions financières et bancaires mondiales.
- d) **Situation sociale** : elle est marquée par le contexte de la guerre, de l'afflux massif des réfugiés, des déplacés de guerre, des conflits éthiques; le chômage, les pillages et les destructions systématiques, la multiplication des ONG internationales ... qui sont des éléments qui relèvent de l'environnement social externe.

1.4. ETAPES DE L'ANALYSE DE CONTEXTE

1.4.1. L'observation

Elle appelle tous les sens. Il faut observer : les réalités politiques, sociales, économiques, culturelles ... de son milieu.

Elle permet de prendre conscience que quelque chose se passe et qu'il faut agir (ou réagir).

1.4.2. Collecte des données et faits du contexte

Il s'agit de répondre uniquement à la question suivante : que constatons-nous? C'est le fait d'aller chercher des informations de base (des données) auprès des personnes qui les détiennent ou dans des lieux où elles sont entreposées (banques de données)

Exercice : demander aux participants d'inventorier de faits nouveaux de leur contexte et de les classer selon les secteurs de la vie.

1.4.3. Structuration des données du contexte

Il s'agit de donner à chaque élément un code correspondant à un cercle bien d'analyse déterminé :

1 = organisationnel

- 2 = économique
- 3 = social
- 4 = politique
- 5 = culturel
- 6 = international

La fréquence des éléments de tel ou tel cercle démontrant son poids par rapport aux autres données dans la problématique du moment pour ce groupe.

Dans cette “dynamique du tout”, on constate que :

- Les faits s’interpénètrent et s’influencent mutuellement.
- Les faits ne sont pas isolés. Il y a co-pénétration et dépendance des uns des autres.

Cela s’illustre par le schéma ci-après : (Voir le modèle de système plus haut)

N.B. Ces trois premières étapes précèdent l’élaboration du dossier de plaidoyer.

1.5. LE TRAITEMENT DES FAITS

Il faut chercher à expliquer, à comprendre un phénomène. Pour mieux expliquer le phénomène observé, il faut passer par :

1. **L’exposé des faits** : il faut répondre aux questions suivantes : quoi (l’événement), qui (le responsable), où (le lieu), quand (le moment), comment (la façon), combien (volume, fréquence, durée).
2. **le rappel historique** : quelle est la chronologie, l’état du phénomène avant ?

3. **la causalité** : pourquoi / pour quels intérêts? Il faut chercher plusieurs causes possibles dans les éléments d'analyse : (causes sociales, politiques, économiques, l'extérieur).
4. **La comparaison** : Procéder à des comparaisons des situations, des différences causes par rapport à notre situation et d'autres causes pour mieux émettre les hypothèses. Ex. : Comparer la guerre du Congo à celle du Rwanda, de l'Angola, du Burundi ..., comparer les élections en Afrique ... et tirer des conclusions. On peut par exemple constater que les élections en Afrique ont été plus transparentes dans les pays anglophones que francophones.
5. **Émission des hypothèses** : ce sont des suppositions : cela est arrivé parce que ... plusieurs causes impliquent plusieurs suppositions, plusieurs hypothèses, c.à.d. le développement possible d'une situation. Il faut émettre des hypothèses favorables, défavorables. Une seule hypothèse risque de réduire la marge de manœuvre de l'observateur, de l'analyste. Généralement, on conseille d'atteindre 3 hypothèses. Il faut jouer à être visionnaire, faire des projections : tels faits vont produire tels effets, telles conséquences...

N.B. Cette partie est celle sur laquelle repose le dossier de plaidoyer proprement dit.

1.6. DEFINITION DE L'ACTION A MENER

Le but de chaque action à mener est d'influencer la décision de l'autorité en faveur du groupe afin d'obtenir un changement favorable.

A ce stade, il y a un certain nombre de décisions à prendre :

Première décision : définir les actions de plaidoyer à mener (actions visibles et invisibles). A chaque tendance correspond une action, une stratégie, une action appropriée.

Deuxième décision : déterminer les acteurs pour lesquels il faut faire un choix judicieux.

Troisième décision : moyens. Ce sont des moyens matériels financiers (logistique).

Quatrième décision : pour chaque action, projeter les conséquences possibles. Si quelque chose arrive... que faire...

<i>N.B. C'est l'agenda interne des actions à mener par les acteurs du plaidoyer.</i>
--

CHAPITRE II

ALERTE RAPIDE ET MECANISMES D'INTERVENTION RAPIDE

2.1. RAPPEL HISTORIQUE

Les origines des ‘systèmes’ d’alerte précoce résident dans deux sources principales – la disposition en cas de désastre, où la collecte systématique de renseignements devrait éclaircir les causes des calamités naturelles, et la collecte des renseignements militaires.

Dans les années 1950, on a fait une liaison entre les efforts de prévoir les désastres environnementaux, tels que la sécheresse et la famine, et les tentatives de prévoir les crises provenant des causes politiques.

La période des années 1960 à 1970 a été caractérisée par une croyance ferme en la valeur de la technologie d’informations et la foi en les prodiges de l’analyse statistique.

Ayant bénéficié des gros budgets provenant des gouvernements, des projets ont été construits employant la programmation des données des événements et cherchant à bâtir des modèles pour la compréhension du comportement politique.

Ceux-ci ont commencé à perdre la faveur au milieu des années 1980.

Les systèmes initiaux d’alerte précoce étaient largement basés sur l’analyse et le traitement des informations des sources ouvertes,

telles que les bulletins d'informations et les statistiques facilement disponibles.

Cependant, ces méthodes se sont prouvées inadéquates aux complexités des conflits très enracinés et aux situations locales isolées sur lesquelles peu de renseignements existaient.

Simultanément, un discours a émergé sur la nécessité de lier l'alerte précoce aux mesures de réponse, et les recommandations spécifiques pour les groupes cibles.

Tout au long des années 1990, des organisations praticiennes, locales tout comme internationales, sont devenues plus intéressées à avoir des renseignements et l'analyse de l'alerte précoce pour servir de base pour leur programmation.

Une telle pensée a occasionné l'émergence de divers systèmes d'alerte précoce autour du monde, dont certains ont été intégrés avec une capacité pour la réponse rapide, d'autres avec une mission de fournir l'analyse et les recommandations pour d'autres acteurs.

2.2. QUELQUES DEFINITIONS

2.2.1. Alerte précoce

Le terme système d'alerte précoce est employé comme dans Berghof Handbook for Conflict Transformation (Manuel Berghof pour la Transformation du Conflit) en 2003 pour signifier toute initiative qui concentre sur la collecte, l'analyse systématique de données et/ou la formulation de recommandations, y compris l'évaluation de risques et le partage d'informations.

2.2.2. La prévention

C'est un système d'alerte précoce opérationnel qui comprend le déclenchement de l'alerte, le diagnostic détaillé faisant suite à l'alerte, la décision d'intervention, la planification et la mise en œuvre de la réponse.

2.2.3. Réponse rapide

La réponse rapide veut dire toute initiative qui se produit lors des étapes latentes d'un conflit ou la transformation.

2.2.4. Mécanismes d'alerte précoce

Le but ultime de l'alerte précoce ne consiste pas à prévoir les conflits, mais plutôt à les prévenir ou à faciliter leur prévention par d'autres personnes.

Afin d'identifier les causes d'un conflit, de prévoir l'éclatement de la violence et de mitiger le conflit, un système d'alerte précoce doit contenir six principaux mécanismes :

1. Collecte des données ;
2. Analyse des données ;
3. Evaluation pour l'alerte ou l'identification de divers scénarios ;
4. Formulation de propositions d'action ;
5. Transmission de recommandations ;
6. Evaluation de la réponse rapide.

Toutefois, on fait des réserves sur si un tel modèle idéal est réalisable.

2.3. LE PROCESSUS DE PREVENTION : PLUSIEURS ACTEURS, DIFFERENTES OPERATIONS

Le contexte dans lequel s'insère le système d'alerte précoce, c'est-à-dire l'ensemble du processus de prévention, dans le cas d'un conflit, mettant en évidence les grands types d'acteurs et les opérations mises en œuvre.

La prévention et donc le système d'alerte peuvent également avoir d'autres objets, comme l'instabilité.

Au centre du processus se trouve donc la situation à prévenir, le conflit.

La définition retenue pour ces phases, comme par certains praticiens des systèmes l'alerte précoce, est celle définie par l'Université de Heidelberg dans son programme Kosimo :

Ces indicateurs sont définis dans le diagramme ci-dessous :

TABLEAU 1. TYPOLOGIE DES CRISES ET CONFLITS EN FONCTION DE L'INTENSITE

Violence	Groupe d'intensité	Niveau d'intensité	Nom	Définition
Non-violent	Faible	1	Conflit latent	Une différence de position sur des valeurs définissables ayant un sens national est considérée comme étant un conflit latent si des exigences sont articulées par une des parties et perçues comme telles par une autre.
		2	Conflit manifeste	Un conflit manifeste inclut l'utilisation de mesures situées à l'orée de la violence, par exemple des pressions verbales, des menaces publiques d'utilisation de la violence, ou l'imposition de sanctions économiques.
	Moyen	3	Crise	Une crise est une situation tendue dans laquelle au moins une des parties utilise la violence au cours d'incidents isolés.
Violent		4	Crise sévère	Un conflit est une crise sévère si la force est utilisée de façon répétée et organisée.
	Forte	5	Guerre	Une guerre est un conflit violent pendant lequel la force est utilisée avec une certaine continuité de façon organisée et systématique. Les parties appliquent des mesures extensives, en fonction de la situation. La somme de destructions est vaste et de longue durée.

Source : HIIK, Conflict-Barometer 2005

À ces phases d'escalade, doivent être ajoutées celles correspondant à la désescalade ou stabilisation, et qui coïncident avec un retour à la paix.

À ces différentes phases de conflit sont associés divers actions et acteurs.

Lors des phases non violentes, et ce, de façon relativement nouvelle, les acteurs du développement sont primordiaux. Ils mènent une action à long terme à travers des programmes d'aide au développement et de coopération qui, au minimum, tentent de ne pas avoir d'effet néfaste ou accélérateur sur les possibilités de conflit. C'est l'approche dite du « do no harm ».

Lors de ces phases, les acteurs diplomatiques et militaires sont généralement concentrés sur leurs métiers traditionnels, bien qu'ils puissent également être impliqués dans des programmes de coopération. En sus, leur fonction, par rapport aux phases de conflit, tend à être liée à l'observation, à la collecte d'information et à l'analyse.

Avec l'augmentation de la tension, généralement en phase 3, commencent les actions dites de « diplomatie préventive », recouvrant toute une gamme de négociations cherchant à résoudre les disputes, prévenir le déclenchement de guerres ou obtenir des accords de paix, une fois la guerre enclenchée.

Jusqu'à récemment, la diplomatie préventive était le moyen principal de prévention des conflits.

Avec l'utilisation de la force de façon organisée, c'est-à-dire avec les phases 4 et 5, commencent les opérations de « maintien de la paix », de « gestion des crises », ou encore de « résolution des crises ». Ces

actions font une large place au militaire, mais incorporent également, et ce de façon croissante, une composante civile. Leur objectif est de maîtriser et surveiller l'escalade ou la désescalade de la tension.

Une fois les accords de paix signés, s'amorcent les phases de désescalade ou stabilisation. L'ensemble des acteurs y participe et les actions sont multidimensionnelles. Ce sont les opérations dites de « construction de la paix. ».

Les acteurs impliqués sont tant les États que les organisations gouvernementales internationales (OGI) ou les organisations de la Société Civile. En matière de crise, ces dernières ont maintenant un rôle établi, bien que parfois controversé pour certains types d'actions et demandant donc éventuellement à être revu.

De plus, les efforts de la communauté internationale tentant d'agir sur les sources de financement des différents acteurs d'une guerre, par exemple dans le cas des diamants, suggèrent que les acteurs privés comme les sociétés commerciales et industrielles ont également un rôle à jouer en termes de prévention.

La médiation entre le conflit, sur le terrain, et les acteurs voulant prévenir, gérer, résoudre le conflit ou reconstruire la paix est assurée par les informations regroupées de façon pertinente, afin de permettre une compréhension de la situation. Comme l'action doit être préparée, planifiée et mise en œuvre, l'information devra être fournie sous forme d'anticipation ou de prévision et ce le plus tôt possible.

Ces procédés d'anticipation, regroupés sous le vocable de « systèmes d'alerte précoce », ont donc pour objet d'identifier le plus tôt possible un risque ou une situation que l'on désire prévenir, afin que

les moyens nécessaires à cette prévention puissent être mis en œuvre.

L'acte spécifique consistant à alerter sur les risques ou situations identifiés, c'est-à-dire l'alarme, n'est qu'une étape de ce processus.

Initialement, les systèmes d'alerte précoce « classiques » tendaient à commencer avec la phase 3, cherchant à prévoir les phases 4 et 5.

Avec l'intérêt croissant porté par la communauté internationale à la prévention des conflits à long terme, cette perspective est devenue insuffisante. Les systèmes d'alerte précoce doivent désormais autoriser également l'anticipation des phases 1 et 2.

Les systèmes d'alerte précoce devront être opérationnels non seulement pendant les phases d'escalade, mais également pendant celles de stabilisation, lorsque le conflit a plus de chance de redémarrer, puisque l'on sait que dans les dix ans suivant une guerre les risques de la voir se réamorcer sont particulièrement élevés. Nous avons donc brièvement défini et situé les systèmes d'alerte précoce dans leur contexte, décrivant ainsi, en quelque sorte, un idéal type.

2.4. METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

2.4.1. La structure responsable de l'alerte

Un système d'alerte précoce devrait pouvoir répondre aux attentes des trois acteurs impliqués (les États que les organisations gouvernementales internationales (OGI) ou les organisations de la Société Civile (OSC) et faciliter leur action conjointe.

Compte tenu de ces impératifs et de ceux liés à la coordination, il nécessite un travail en commun.

Compte tenu des intérêts, actions et perceptions divergents des divers acteurs, l'expérience de certains responsables de systèmes d'alerte précoce semble indiquer qu'il est nécessaire d'avoir recours à une instance fédératrice, quitte à la créer, instance à laquelle participeraient ces trois types d'acteurs et les services de renseignement.

Cette structure pourrait dépasser les besoins particuliers et les synthétiser. Elle pourrait également faire intervenir d'autres acteurs, selon les cas, comme la Justice, le Commerce, les Douanes, etc.

Il est donc indispensable qu'elle soit dotée d'une autorité suffisante, dans le cadre de sa mission, et du personnel et des moyens nécessaires.

2.4.2. Objectifs et priorités

Le but d'un système d'alerte précoce, tel que définit par un haut responsable d'un tel système, est d'obtenir suffisamment de détails sur une situation donnée et ce, suffisamment tôt pour permettre la définition d'une politique par l'autorité en place, que ce soit en termes de prévention complète ou de mitigation d'effets négatifs potentiels, et ce, en fonction des objectifs politiques globaux.

Le bon fonctionnement d'un système d'alerte précoce demande ainsi un effort au niveau de la définition des objectifs généraux de l'acteur concerné.

Par exemple, l'objectif principal sécuritaire pourra être de protéger un pays contre des menaces terroristes ou contre toute menace.

Il peut être croisé avec un objectif d'approvisionnement énergétique, avec des considérations purement géopolitiques, avec une volonté d'accroître l'influence politique ou de renforcer des liens historiques, avec une volonté de protéger ses ressortissants, etc.

Cette mise en exergue préalable, puisqu'elle donnera lieu à la définition de priorités, sera également cruciale lorsque l'étape de la planification des réponses sera atteinte.

2.4.3. Sur quoi l'alerte doit-elle porter ?

En fonction des objectifs définis, le système d'alerte précoce cherchera à identifier les composants principaux et les dynamiques conduisant au risque ou à la situation à prévenir.

Ainsi, l'alerte pourra porter sur l'instabilité, si la prévention de cette dernière est analysée comme étant la cause principale des menaces qui doivent être anticipées.

Elle pourra également avoir pour objet les conflits, si leur identification et prévention permettent de réaliser les objectifs précédemment définis.

Lors de la création du système, et en lien logique avec le modèle développé, la « population » qui fera l'objet d'une alerte potentielle doit être définie.

Compte tenu des objectifs et de l'objet de l'alerte, cette population est constituée, d'une façon générale, par les États membres de la communauté internationale. La base peut donc être les 192 États

membres des Nations unies, comme certains États en ont fait le choix.

Cependant, en fonction des objectifs initiaux de l'acteur mettant en œuvre le système d'alerte, cette base peut être réduite, ne considérant, par exemple, que certains pays relevant d'une zone d'influence traditionnelle.

Il faudra cependant vérifier qu'une telle sélection a priori est cohérente avec les objectifs initiaux précédemment définis.

On peut également imaginer que, pour différentes raisons liées à l'objet de l'alerte, la catégorisation en États membres ne soit pas la plus pertinente.

On pourra ainsi choisir, dans certains cas, des aires géographiques regroupant plusieurs États, par exemple la région des Grands Lacs en Afrique, ou des parties d'États, quitte à les subdiviser ensuite pour retrouver les États, acteurs principaux.

De même, un système d'alerte cherchant à prévoir des menaces spécifiques provenant d'acteurs non étatiques définis selon leur affiliation idéologique, par exemple, pourrait utilement choisir comme population ces groupes d'acteurs, lesquels seraient ensuite éventuellement croisés avec d'autres critères afin de pouvoir suivre l'émergence de nouveaux groupes.

Cette méthode d'anticipation pourrait ensuite utilement intégrer les analyses de réseaux d'acteurs,

Un tel système pourrait compléter une approche plus classique, par les États, demandant alors un nouvel effort de synthèse pour obtenir un tout cohérent.

2.4.4. Créer le système d’alerte

Une fois les objectifs et l’objet de l’alerte définis, comme l’expérience des responsables de systèmes opérationnels d’alerte précoce nous l’apprend, il s’agit de créer un système permettant effectivement d’identifier et d’anticiper ce sur quoi porte l’alerte.

Si l’alerte porte sur les conflits, il faudra alors définir en premier lieu ce qu’est un conflit. On cherchera à comprendre ses dynamiques englobant, par exemple, les phases d’escalade de Kosimo, telles que présentées dans le diagramme ci-dessus.

Compte tenu de l’évolution de la compréhension de l’objet d’alerte, il pourra également se greffer des sous objectifs, cherchant par exemple à identifier la fragilisation des États, celle-ci étant considérée comme une cause de conflit depuis plus d’une décennie, en Afrique des Grands-Lacs.

Si l’objectif est la prévention de l’instabilité, après avoir défini ce concept, on recherchera les processus qui lui sont sous-jacents.

On pourra, par exemple, obtenir comme catégories analytiques liées à l’instabilité : la faillite des États, les urgences humanitaires, les conflits de grande ampleur, les changements violents de régime ou l’existence de zones de non droit au sein de pays.

Il sera ensuite possible de recourir à des méthodes de type quantitatives statistiques. Cependant, ces outils ne permettent pas la prise en compte de processus. Il serait donc nécessaire, pour chacune de ces catégories, de comprendre leurs dynamiques, de même que les interactions entre différentes catégories, qui peuvent démultiplier les risques.

Par exemple, une urgence humanitaire n'est pas déstabilisante en soi, mais nécessite d'être comprise dans son contexte et son évolution. Pourtant, les conséquences en termes d'instabilité peuvent n'être ni directes, ni immédiates.

Il faudrait probablement introduire une approche spécifique pour ces types de risque qui, s'inspirant des systèmes d'alerte précoce liés aux risques naturels, pourraient être catégorisés comme «lents et érodants».

La démarche choisie peut consister en une définition de risques plus étroite et spécifique, tentant ainsi de créer autant de systèmes d'alerte précoce qu'il existe de risques.

Lors de cette étape dans la construction du système, il peut s'avérer que ces risques soient tous générés par les mêmes types de causes ou obéissent aux mêmes dynamiques, par exemple l'instabilité ou les guerres civiles, et donc qu'un système d'alerte précoce plus global portant sur la cause principale soit plus efficace et moins onéreux.

En ce qui concerne les conflits, des « indicateurs-questions » spécifiques pourront être créés, fondés sur les hypothèses précises liées à la compréhension développée, permettant de prendre en compte l'histoire et les valeurs des pays concernés, et ayant pour objet la collecte et l'ordonnancement des informations.

Les questions peuvent être regroupées par thème, chaque catégorie se voyant ensuite attribuer un poids différent pour l'agrégation finale, en fonction de son importance quant au déclenchement d'un conflit.

Par exemple, des facteurs structurels pourront être évalués comme ayant un poids moindre par rapport à ceux mesurant l'escalade vers la violence.

2.5. UTILISATION DU SYSTEME D'ALERTE

Une fois la modélisation du système d'alerte développée, encore faut-il l'activer et l'animer, ce qui demande une organisation et une injection de données, afin de pouvoir obtenir les résultats sur lesquels portera, finalement, l'alerte.

2.5.1. L'organisation

L'ensemble du processus d'alerte se déroule généralement selon une fréquence d'une à deux fois par an.

En parallèle, les unités faisant l'objet de l'alerte la plus pressante pourront être surveillées régulièrement.

Lorsque le système d'alerte est constitué par un modèle unique, composé par exemple de questions clés, on pourra recourir à un centre extérieur d'experts ou demander au personnel en poste sur le terrain, après une brève formation, si besoin est, de remplir le questionnaire.

Il est essentiel que celui-ci soit composé de questions simples et puisse être complété en une à deux heures par pays.

Une personne ou une équipe, travaillant de façon soudée et dont les membres peuvent comparer les résultats obtenus, sera ensuite responsable de la centralisation, de l'analyse des réponses et du calcul.

Si les résultats sont très différents de ceux obtenus précédemment, alors l'analyste devra vérifier avec la personne ayant rempli le formulaire les raisons de cette évolution, et ce, afin de réduire la possibilité d'écarts qui pourraient provenir de biais de perception.

Pour chaque facteurs phénomène sous - surveillance, le questionnaire initial pourra être synthétisé en une à deux pages, soulignant l'évolution par rapport à la précédente analyse et montrant graphiquement la courbe des différents indicateurs.

Lorsque le système d'alerte est composé du mélange de plusieurs outils, la première étape sera d'obtenir les résultats provenant des différentes méthodes.

En ce qui concerne l'utilisation d'analystes au début du processus, il semble qu'il soit judicieux d'avoir recours à une expertise aussi large que possible, mélangeant ainsi connaissances externes et internes à l'acteur pour lequel l'alerte est faite.

Les résultats seront ensuite comparés. Lorsqu'ils convergent, alors les pays concernés seront placés dans la catégorie correspondante. Lorsqu'ils divergent, la structure responsable de l'alerte précoce prendra contact avec les différents experts concernés et tentera d'analyser les raisons de cette divergence.

Quel que soit le type d'organisation choisie, il importe de mélanger deux ingrédients : le recours à l'analyse humaine et à une ou plusieurs des méthodes les plus systématiques, comparatives et objectives existantes.

2.5.2. L'information

L'information pourra provenir de sources ouvertes ou fermées.

Ce n'est pas tant la disponibilité de l'information que sa pertinence qui pose problème.

En ce qui concerne un État, en effet, de nombreuses données sont présentes, sauf situation particulière, du fait de l'existence de services de renseignements et de réseaux de postes diplomatiques et autres agences couvrant les différents domaines politiques, militaires, économiques et sociaux.

L'accès large aux médias et le recours à des réseaux d'experts extérieurs devraient pouvoir éventuellement compléter ce dispositif.

Le traitement de l'information pourra être se faire selon les étapes suivantes :

1. **Déterminer les données (qualitatives ou quantitatives) nouvelles** : les données le plus significatives susceptibles de créer un contexte nouveau ;
2. **Identifier et caractériser les principaux acteurs en présence** : clarifier le rapport des forces existant entre eux ;
3. **Cerner les intérêts majeurs des uns et des autres** qui, généralement, sont divergents et arrivent souvent à s'entrechoquer ;
4. **Cerner les causes et les effets** sur chacun d'eux de leurs propres interactions;
5. **Explorer les tendances éventuelles de ces données nouvelles**, en fonction des acteurs, des leurs intérêts, des causes et des effets ;
6. **Proposer des actions à mener**, en fonction du niveau de l'alerte suscitée.

Le défi de l'alerte précoce en matière d'information se situe dans trois catégories générales :

- La collecte et l'analyse de données (le produit de l'alerte précoce et de la réponse rapide),
- Le message de l'alerte précoce (le processus d'alerte), et
- La réponse rapide, c.-à-d. (la production définitive de systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide).

Ceci est basé sur le principe qu'il n'y a aucune méthode 'correcte' dans le domaine de l'alerte précoce/réponse rapide ; par contre une variété de pratiques rend la discipline diverse et propre au contexte.

2.5.3. Les résultats

Il s'agit du déclenchement de l'alerte.

L'alerte seule n'est pas suffisante pour attirer l'attention des politiques. Ils ont, en effet, également besoin que des solutions leur soient proposées.

Il faut donc adjoindre à l'alerte le diagnostic détaillé, les évaluations des actions préventives possibles et de leurs effets, et finalement des propositions de réponse, ces dernières étant présentées avec le résultat de l'alerte.

Les systèmes d'alerte précoce permettent donc au minimum une première analyse relativement large des problèmes auxquels les pays soumis à surveillance se heurtent.

Plusieurs stratégies doivent être mises en œuvre pour obtenir des résultats lors de l'alerte :

- Equilibrer demande une évaluation constante de ce qui est le plus important : opérer dans un contexte plus large ou stimuler l'action?

- Canaliser des informations aux autres acteurs qu'une organisation (telle que l'ONU) ne peut rendre publics. On fait ceci pour sensibiliser sur une affaire sans en prendre la responsabilité.
- Viser des décideurs politiques sélectionnés sur la base d'un cas après l'autre. Ceci demande une bonne connaissance de et des contacts au sein de l'audience ciblée qui doit être une caractéristique d'un projet d'alerte précoce de toute façon.

2.6. ALERTE PRECOCE ET GENRE

Il y a eu des efforts pour développer des thèmes spécifiques dans l'alerte précoce, tels que l'environnement ou le genre.

Une concentration sensible au genre afin de mieux comprendre les facteurs qui mènent au conflit armé est nécessaire pour améliorer l'analyse précoce et la formulation d'options de réponse.

Les raisons derrière l'introduction du genre dans l'alerte précoce sont basées sur l'argument que l'emploi d'un objectif genre enrichit l'analyse de l'alerte précoce et permet des options de réponse plus appropriées.

Le processus d'engendrer l'alerte précoce – et par là, nous voulons dire intégrer une perspective genre dans toutes les étapes de l'alerte précoce, à tous les niveaux et ne pas limiter les questions du genre à un processus unique – veillent à ce que les préoccupations des hommes et femmes soient équitablement considérées.

L'intégration d'une perspective genre peut améliorer les modèles existants.

Elle est basée sur trois hypothèses :

1. Incorporer les indicateurs sensibles au genre dans les processus de collecte et d'analyse rend les modèles existants plus détaillés et permet l'anticipation du conflit de niveau macro à travers des événements de niveau micro ;
2. Une incorporation de changements de niveau micro peaufine la réponse pour aborder les vulnérabilités spécifiques des hommes et femmes et assure la non discrimination ;
3. On peut rendre plus effectives les activités d'alerte précoce et préventives en utilisant le potentiel des femmes et des organisations féministes en tant qu'acteurs pour la paix.

2.7. CONTRAINTES ET DIFFICULTES

Lorsque l'on traite des systèmes d'alerte précoce, un certain nombre d'oppositions, de résistances et d'interrogations de trois ordres se font jour.

La critique de l'alerte précoce tourne autour d'un nombre d'arguments, tels que :

- Les systèmes d'alerte précoce ont largement été incapables de prévoir les crises au-delà des tendances évidentes qui peuvent être identifiées grâce à l'analyse fournie par les experts régionaux;
- Elle fournit un semblant d'objectivité, mais en réalité, elle est aussi partielle que les rapports produits par les méthodes conventionnelles ;
- L'alerte produit peu de recommandations 'faisables' et ne génère guère la réponse opportune ;

- Les gouvernements et les organisations hésitent extrêmement à réagir aux alertes qui pourraient être fausses ;
- Le manque de volonté politique et/ou de ressources rend souvent superflu l'ensemble de l'exercice, même lorsque la réponse s'impose ;
- Ces systèmes coûtent considérablement plus cher qu'un emploi plus traditionnel des universitaires et des consultants, le cas échéant ;
- Les systèmes d'alerte précoce ne prennent pas compte des intérêts, de la capacité et des contraintes institutionnelles de l'utilisateur final lors de leur développement.

Conclusion

La prévention de conflit comprend les phases suivantes :

1. l'anticipation,
2. l'alerte et sa diffusion,
3. le diagnostic,
4. la planification de la réponse, puis finalement
5. sa mise en œuvre.

En préalable, lors de chacune de ces phases de prévention des décisions seront nécessaires et feront naître, à chaque fois, des difficultés spécifiques.

Ce n'est pas parce qu'une étape, quelle qu'elle soit, présente un obstacle que l'ensemble du processus doit être abandonné. Au contraire, il convient de tenter de résoudre chacun des problèmes.

Donc, développer un système d'alerte précoce ne signifie pas intervenir dans toutes les situations. Il s'agit d'obtenir une image aussi claire que possible des développements éventuels de la situation actuelle, afin que des choix informés puissent être faits en fonction des objectifs et moyens disponibles.

Ainsi, compte tenu des objectifs spécifiques d'un acteur et de ses moyens, ou de ceux de la communauté internationale, si l'alerte est donnée à un stade trop avancé d'escalade, la réponse adéquate peut devenir impossible.

CHAPITRE III

NOTIONS ET TECHNIQUES DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

3.1. DEFINITION DU CONCEPT ET RÔLE DE L'INFORMATION

3.1.1. Définition du concept « Information »

Par définition, l'information est un fait social significatif ; une nouvelle ou un témoignage sur un événement que l'on veut faire passer à un individu ou à un groupe d'individus. Elle se structure autour de six questions de référence qui sont : **Qui ?- Quoi ?- Où ?- Quand ?- Comment ?- Pourquoi ?**

Les questions « ouvertes » : *Quoi ? Comment ? Pourquoi ?* , fournissent des détails et favorisent l'information.

Etant seulement dans ce qui est « *dit et montré* », il est important de souligner que l'information assure toujours une fonction universelle ou globale. Elle se définit généralement en fonction de son niveau de gestion stratégique ou opérationnel.

A. Caractéristiques de l'information

Trois phases caractérisent le cycle de l'information : la phase de production, la phase de distribution et la phase d'usage par les destinataires. Vu sous cet angle, il devient aisé de souligner que l'information ne peut plus se limiter à une simple relation entre l'émetteur ou informateur et le récepteur.

Pour exister, l'information qui émane toujours d'une source, est tenue de passer par trois opérations qui sont la collecte des nouvelles ou événements, le tri et leur mise en forme. Ces phases seront développées dans le module qui suit.

L'information ou nouvelle doit être :

- **Correct** : les notions scientifiques et les réalités socioculturelles y développées doivent être le plus exactes possibles
- **Clair, ordonnée et concis** : le contenu de l'information doit éviter toute ambiguïté. L'essentiel doit dégager de l'accessoire et formulé en peu de mots. La cohérence entre les différents compartiments de l'information et l'enchaînement logique des idées sont un atout indispensable à la réceptivité de l'information.
- **Pertinent et attrayant** : elle doit concerner le récepteur. Son contenu doit être conçu de manière à accrocher l'attention de ce dernier.

3.1.2. Rôle capital de l'information

A. De manière générale

L'opinion publique sait que l'information joue un rôle multiple et capital dans un monde qui ne sait plus où il va, menacé dans son existence même par des armes d'anéantissement. Elle s'avère ainsi hautement utile et indispensable. Ce qui est une évidence.

Au-delà d'un rôle de complément sur le plan de l'éducation permanente, une certaine opinion pense que l'information peut faire des spectateurs intelligents des citoyens actifs.

En même temps qu'elle est une condition indispensable de la liberté et de la démocratie ; l'information l'est aussi du progrès, de la culture et de la civilisation. On s'accorde à accepter aussi qu'une bonne information contribue efficacement au maintien et au renforcement de la paix entre les nations et à la solidarité entre les hommes. C'est ainsi qu'à propos de la solidarité, il faut retenir que la connaissance des faits est nécessaire aux hommes pour mieux assurer leur destin et promouvoir notamment la justice sociale par la fraternité.

Ce qui fait dire à Alfred SAUVY cité par Jean SCHWOEBEL qu' *«Il n'y qu'une seule libération (évitable ?), c'est celle qui supprime les épaisses cloisons qui séparaient les hommes. C'est la grande bataille qui permettra un jour de vivre ensemble »*. Cependant, elle ne peut constituer ce facteur indispensable du progrès et de la paix que si ceux qui la dispensent témoignent de la compétence et de la technicité indiscutables sur le plan professionnel, du talent ainsi que d'un grand esprit de responsabilité et de beaucoup de courage.

B. L'information et l'alerte précoce.

Avant de circonscrire le rôle de l'information dans le cadre d'alerte précoce, il sied de rappeler que dans le processus de la prévention des conflits, le vocable « **alerte précoce** » qui est synonyme d'« **alerte rapide** » fait référence à une anticipation qui a pour effet de prévenir ou d'empêcher la réalisation d'une situation. Par ailleurs, l'« **alerte rapide** » se rapporte au facteur « **temps d'intervention** » entre la collecte et l'analyse de l'**information** par rapport à la réponse donnée en vue de contribuer à la résolution d'un conflit déterminé.

Dans l'un ou dans l'autre cas, l'alerte consiste à l'ensemble de moyens humaines et techniques qui peuvent être mis en œuvre soit pour signaler, éviter la survenance d'un conflit ou d'en réduire les risques ou les conséquences selon le cas sur l'Etat, les institutions, la population entendue comme groupes humaines, sur l'environnement etc.

En réalité, l'alerte précoce ou rapide se préoccupe, au sens large, de la sécurité humaine. Elle connaît trois phases :

- Collecte d'informations
- Analyse des données collectées
- Options de réponses à proposer aux décideurs.

Ceci étant, il s'avère que pour faire l'alerte précoce ou rapide, cela suppose qu'il faut qu'il y ait accès à l'information vérifiée d'une action imminente de nature à perturber la paix et la sécurité, transformer l'information en proposition réponse et utiliser la réponse imaginée ou scénario pour prévenir le conflit ou la crise. En résumé, l'alerte précoce ou rapide qui procède par la collecte et l'analyse systématique des informations provenant des zones des conflits a toute son importance car elle permet :

- d'anticiper l'escalade des conflits violents ;

- de développer une réponse stratégique à ces crises et
- de présenter des options aux acteurs clés aux fins de prise de décision et d'action préventive.

Dans l'absolu, l'alerte précoce fait partie intégrante du mécanisme de prévention et de gestion des conflits. C'est pourquoi, les experts de la CEEAC concluent qu'**en matière de veille et d'alerte**, l'information est importante car :

- Elle constitue la première arme de succès.... ;
- Elle tient la décision....
- Et qu'il faut *Savoir pour : Comprendre...Décider....Agir.*

3.3. TECHNIQUES OU GRANDS MOMENTS DE L'INFORMATION

3.1.3. LA COLLECTE OU RECHERCHE DES INFORMATIONS

A. Définition du concept

Par définition, la **collecte** des informations appelée aussi « reportage » ou « capture » est un processus qui consiste à rechercher, rassembler ou recueillir des faits grâce à l'**observation-la réflexion-la vérification** en vue d'avoir une idée précise sur ce qui s'est passé, sur ce qui s'est dit ou se dit. La fiabilité de l'information dépend de la crédibilité de sa source.

La connaissance au préalable des destinataires et de leurs besoins ainsi que des canaux par lequel seront communiquées les informations collectées restent un atout majeur. Ces deux éléments

en effet, déterminent la démarche du communicateur (terme qui ne se limite pas aux seuls journalistes) dans la recherche et le tri des informations.

Cette approche est confortée par le fait que la collecte de l'information ou nouvelle, témoignage sur un événement, en appelle aussi à une volonté du communicateur de se rendre sur les lieux de l'événement pour entendre, voir, toucher, sentir. Dans le même esprit, le communicateur, est tenu d'appliquer le modèle de Harold LASSWELL en répondant aux fameuses questions en vue de rendre compréhensible le message :

- **Qui ?** : Communicateur.
- **Dit quoi ?** : Message
- **A qui ?** : Récepteur
- **Par quel canal ?** : NTI ou autre
- **Avec quel effet ?** : Effet

Le « communicateur » ici peut être soit l'auteur ou la victime de l'événement.

Le communicateur « dit quoi ». Il dit un message, l'événement principal. En d'autres mots : la nouvelle.

« Par quel canal ». Ici, il est question de préciser la technique par laquelle, la nouvelle peut être acheminée : par la presse écrite ou audio-visuelle, par l'affiche,...

« A qui ». Il s'agit du destinataire, de celui à qui est destinée la nouvelle.

« Avec quel effet ». Toute information vise toujours à influencer le destinataire. Pour ce faire, il existe une démarche scientifique destinée à connaître les effets que produit la nouvelle.

B. Le tri des informations

Madeleine VARIN D'AINVELLE écrit dans son remarquable ouvrage sur les fonctions psycho-sociales de la presse¹ que *« le journal moderne a deux possibilités. Il peut être la corne d'abondance des événements et déverser en vrac, dans les domaines les plus variés, les faits de l'actualité. Le lecteur devient alors quelque peu semblable au papillon : il va de « fait » en « fait », jetant un « vague coup d'œil » à ce qui ne l'intéresse pas, tout juste pour « être au courant », et s'arrêtant de préférence à celui retient l'attention. La presse est alors le cinéma quotidien du monde, assurant plus ou moins l'évasion de son public ».*

C'est avec raison que devant une pile d'informations, il est tenu d'opérer un deuxième « **tri** » de sorte que ne soient retenues que celles qui sont pertinentes. Il sera alors important d'avoir une idée de l'existence du problème à résoudre ou de l'objectif recherché. De même il sera important de recourir aux critères de sélection des informations.

C. Critères de sélection des informations

Il existe trois critères universelles pour le choix des informations : l'actualité-la signification- l'intérêt. A ces critères s'ajoutent d'autres notamment: la proximité géographique- la notoriété, ... Ils permettent de prendre seulement des informations importantes.

1. Premier critère : L'actualité ou la nouveauté :

« Quelle nouvelle » ou encore « Quoi de neuf ». Telle est la question principale que se posent les hommes.

A ce critère d'actualité sous-tendent des lois :

A. La loi de la vitesse entendue comme la rapidité avec laquelle l'information doit arriver au destinataire. A cette rapidité s'ajoute une autre loi, celle de l'exclusivité.

B. La loi de la curiosité intellectuelle.

Philippe GAILLARD dit que le « besoin d'actualité est particulièrement net quand il est pratique, quand l'information appelle une réaction positive du public ou d'une partie du public, quand un retard de publication peut entraîner des conséquences fâcheuses »². Ceci amène à dire que dans le monde actuel, l'annonce d'un événement politique, militaire, économique, syndical, ...appelle toujours « un ajustement immédiat des comportements »³ de la part du destinataire. Ce dernier cherche toujours à suivre l'événement pour maîtriser, pour minimiser ou maximiser l'étendue de ses répercussions dans le temps et dans l'espace.

2. Deuxième critère : La signification :

Ce critère s'applique à l'événement lui-même et à ses répercussions.

A. Événement significatif et non significatif.

Une nouvelle ou information n'a pas la même signification pour tout le monde. Pour être significative, l'information doit sortir de l'ordinaire. « Une analyse rapide permet le plus souvent de l'évaluer avec une approximation suffisante et quelle importance il convient d'attribuer à cette nouvelle ».

Exemple d'une information ordinaire : Un général des Forces Armées suspend son aide de camp pour indiscipline.

Sur le plan social, l'événement est sans signification. Du point de vue hiérarchie, l'acte de suspendre l'aide de camp est normal

Exemple d'une information extraordinaire : Un aide de camp gifle un général des Forces Armées et le suspend de ses fonctions pour indiscipline.

Sur le plan social, l'événement est extraordinaire et amène à poser les cinq questions de Harold LASSWELL. Il revêt une signification et on cherchera à savoir pourquoi l'aide de camp a-t-il agi ainsi.

B. Événement crée

Il s'agit en fait d'une information ou nouvelle non spontanée, d'une enquête. A un événement banal, insignifiant, on peut lui donner une signification de sureté.

Exemple : La consommation de la farine de froment a fait de milliers des morts. Pour un tel événement, on cherchera à comprendre pourquoi cela est arrivé. S'agissait-il d'une farine périmée, empoisonnée ? D'où, l'importance de mener une enquête.

Il faut savoir devancer l'événement. Dans ce cas, le chercheur des informations devra être un observateur attentif de la société dont il doit connaître : la structure, la mentalité et l'évolution.

C. Événement significatif par lui-même

A un tel événement significatif par lui-même, il faudra faire appel à une perspicacité pour imaginer d'autres significations. Pour apprécier la signification d'un événement, il faut requérir une certaine culture, des connaissances et l'esprit critique. A cela, il faut aussi ajouter une grande rapidité de jugement.

3. Troisième critère : L'intérêt :

L'intérêt est lié à l'attitude du destinataire vis-à-vis de l'événement. S'il se sent concerné par l'événement, le destinataire s'intéressera à l'information ou à la nouvelle.

C'est ici le lieu de dire qu'au moment du tri des informations, il faut savoir que l'existence d'un problème à résoudre, d'un objectif recherché, l'existence d'une situation anormale de connaissance,...font que le destinataire soit à la recherche des informations-connaissances ou des informations-jugements.

Il faut impérativement étudier l'usage que le destinataire fera de l'information qui lui est donnée.

Dans le cadre d'alerte précoce ou rapide, il est important de retenir que la collecte des informations se fera notamment sur :

- Le contexte et l'information structurelle sur les pays et les régions ;
- Les principaux acteurs (individus ou groupes) ;
- Les comportements et les événements et leur évolution au fil du temps.

a. Schématisation du processus de collecte des informations dans le cadre d'alerte précoce

SCHÉMA 1

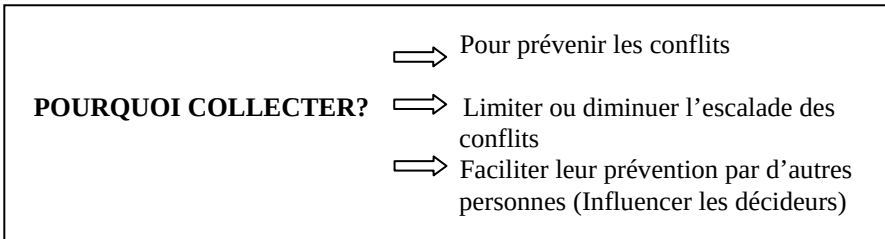


SCHÉMA 2

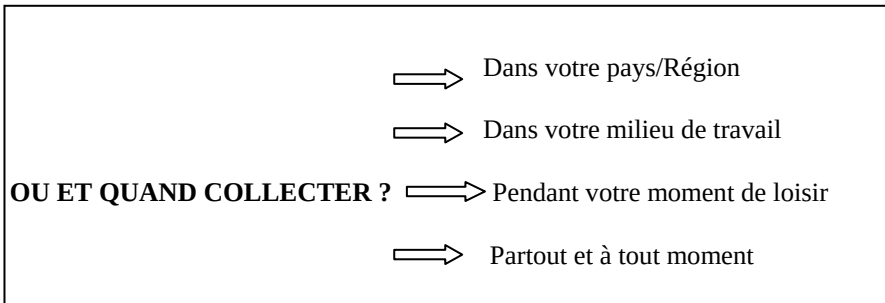


SCHÉMA 3

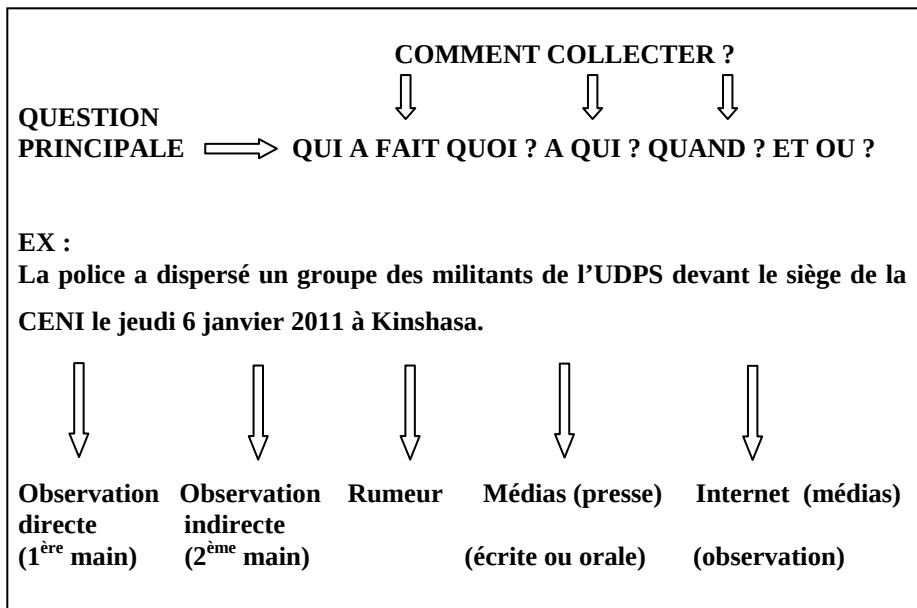


SCHÉMA 4

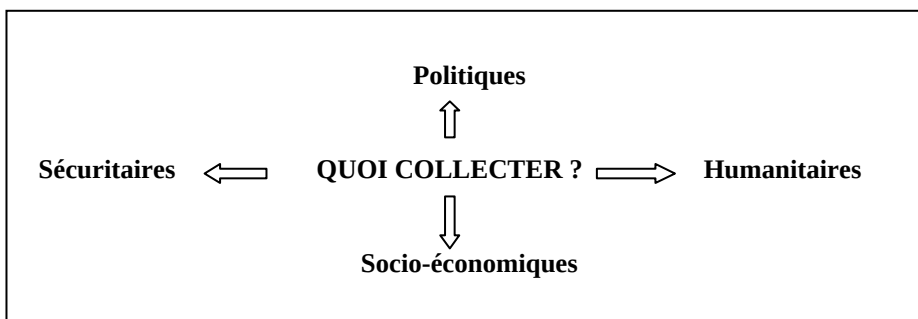
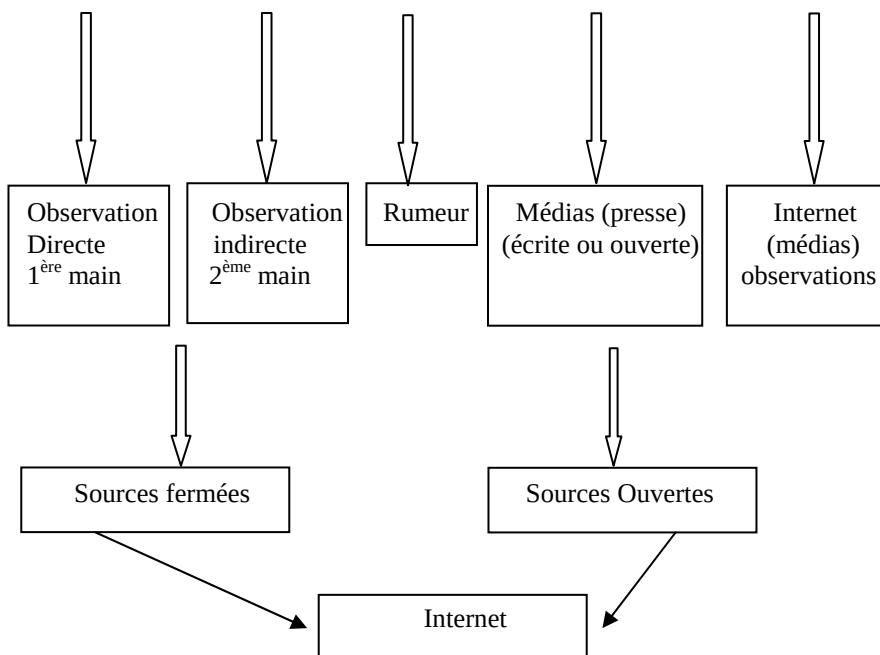


SCHÉMA 5

Exemple : La police a dispersé des manifestants égyptiens qui réclament le départ du Président MOUBARAK le vendredi 5 février 2011 au Caire.



3.1.4. LE TRAITEMENT

b. Définition

Différentes théories ont été émises concernant le processus de traitement de l'information. Pour simplifier, on peut retenir que le traitement de l'information est une technique qui consiste à mettre en forme ou à mettre en « boîte » tous les éléments collectés. C'est la phase de la structuration de l'information pendant laquelle, il faut recourir à ce qui est appelée : « **écriture dite journalistique** ».

C'est une écriture de communication plutôt qu'une écriture d'expression (comme un poème) qui n'a qu'un seul but, celui de transmettre directement le message essentiel. Il s'agit de **restituer les faits, l'histoire de l'événement en évitant de tomber dans le subjectif ou la déduction qui sont des jugements de valeur.**

c. Processus de traitement

En résumé, c'est pendant ce grand moment de l'information, que l'on procède à l'habillage total du texte élaboré en lui donnant un titre, des intertitres, en l'illustrant par la photo, les dessins ou cartes. Trois aspects fondamentaux doivent être pris en compte lors du traitement de l'information : l'esprit de clarté, de simplicité et de lisibilité. D'où : « **une idée=une phrase=une information** ». Ce principe repose sur les questions de référence de Harold LASSWELL à savoir :

1. **QUI** : Concerne les acteurs de l'événement. Il importe à ce stade de donner les noms, l'âge, l'adresse, l'emploi, les liens de famille et si nécessaire quelques réalisations notables de gens que l'on parle ;
2. **QUOI** : Concerne l'événement lui-même. Qu'est-ce qui est arrivé exactement ? A ce stade, il faut confronter les sources, les témoins..... ;
3. **OU** : Situer le lieu de l'événement ;
4. **QUAND** : L'exactitude s'impose pour fixer le lecteur qui peut vérifier à quelle heure l'événement a eu lieu ;

5. **COMMENT** : Explique les circonstances dans lesquelles l'événement a eu lieu ;
6. **POURQUOI** : Explique la cause réelle ou apparente d'un fait.

d. La titraille

Il est important, après avoir rédigé le texte, de lui donner un titre. Celui-ci remplit deux fonctions essentielles : attirer l'attention et livrer le message. D'où, les deux aspects inséparables : visuel et informatif.

Les éléments d'un titre sont :

1. **Le surtitre.** Avec les questions **où** et **quand**
2. **Le titre.** Avec les questions **qui** et **quoi**
3. **Le sous-titre** qui recourt assez souvent aux questions **pourquoi** et **comment**

On distingue deux catégories des titres :

1. **Titres informatifs** : Contiennent l'essentiel de l'information dans son sens exact et bien précis et répondent aux 4 questions de référence : qui, quoi, où, quand ;
2. **Titres incitatifs** : Révèlent l'esprit plutôt que la matière exacte de l'information

Le strict respect de toutes ces règles donne lieu à une information ou à un message cohérent.

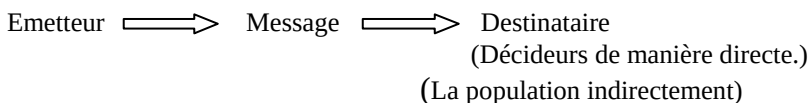
3.1.5. La diffusion

La diffusion de l'information est une technique qui consiste à répandre dans divers sens, propager, atteindre le récepteur. C'est l'instant du contact entre l'émetteur et le récepteur.

La diffusion peut être :

- Ciblée recourant au SMS, Email, papier
- Large diffusion par Site Internet

SCHÉMA 1. DIFFUSION DE L'INFORMATION



Dans le cadre d'alerte précoce, les principaux canaux sont :

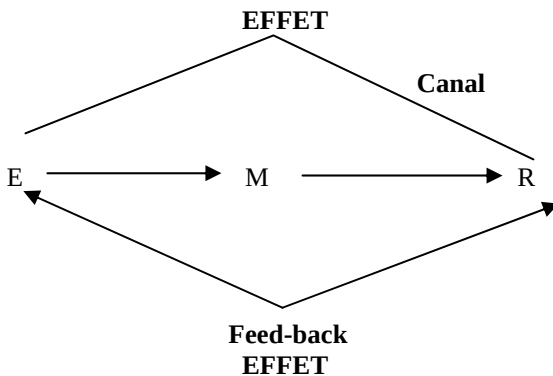
1. Médias
2. Documents de plaidoyer
3. Déclarations

3.1.6. Le feed-back

Le feed-back ou l'information en retour (retro information) est un élément important. C'est le stade de l'évaluation qui permet aux acteurs intervenant en matière de prévention des conflits de savoir si l'information ou le message diffusé a eu quel effet ? Qu'elle réaction a-t-on enregistré ? etc.

ex : Avec une telle décision de l'UE, les élections risquent de ne pas avoir lieu en RDC.

SCHÉMA DE LA RETRO INFORMATION



3.2. LES SOURCES DE L'INFORMATION

3.2.1. Sites pour monitoring de l'information

Toute information émane toujours d'une source. Mais celle-ci doit être crédible et objective pour que le destinataire puisse croire à l'information.

Il existe plusieurs sources :

1. ouvertes. Ce sont les médias, acteurs gouvernementaux, organisations internationales, organisations de la société civile « OSC », universitaires, etc.
2. fermées. Ce sont les documentations, vous-même.

3.2.2. Sites pour monitoring

(Ces sites peuvent être trouvés à partir du moteur des recherches google)

- Le Confidentiel Africain
- La lettre du Continent
- Les Afriques
- Jeune Afrique
- Afrique Education
- Afrique Souveraine
- BBC Reportages
- Focus on Africa
- Agence Syfia
- Afrique Magazine (AM)
- Misna
- Continent Premier
- Afriqu'Echos Magazine
- CommodAfrica
- IRIN
- Yahoo dépêches
- Dépêches de la Pana
- AFP avec IZF
- Relief Web
- Africa TV
- Afrik Media
- RFI Afrique
- VOA
- Africa No 1
- BBC journal audio
- CFI TV
- Wafbu.tv
- L'Express
- Libération
- CNN
- Le monde
- New York Times
- La Croix
- Bakchich
- Rue 89
- Le Figaro
- Le Temps
- Le courrier
- France 2
- TF1
- <http://primature-gabon.com/politiquestrategie.php>,
- <http://www.primature-tchad.org/>,
- <http://www.burundi-gov.bi/>,
- <http://www.prc.cm/>,
- <http://www.presidenceducameroun.com/news/?lang=fr&mode=newsdetails&id=123>

- <http://www.presidence.cg/accueil/>
- http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/africa/index.html,
- <http://www.guineequatoriale-info.net/hemero/edith-bongo.htm>
- <http://www.africaguinee.com/index.php?monAction=detailNews&id=1360>
- <http://www.presidencia.st>
- <http://www.parlamento.st>
- <http://lessites.service-public.fr/cgi-bin/annusite/annusite.fcgi/etr4?lang=fr&lettre=S&pays=43>

BURUNDI

- L'Observatoire de l'Afrique Centrale
- ARIB.INFO
- Burundi-info.com
- Burundi réalités
- BINUB (Bureau Intégré de l'ONU)
- PNUD au Burundi
- Burundi Leadership Training Program
- Mutualité des Grands - Lacs
- SOS Enfants du Burundi
- EAC (East African Community)
- Radio Isanganiro
- Rema Fm

CONGO

- Mwinda
- Les Dépêches de Brazzaville
- Le Choc
- Congo-Media
- Zenga-Mambu.com
- La Collecte

GABON

- Gabonews
- InfosPlus Gabon
- Gabon Eco

TCHAD

- Alwihda
- TchadForum
- Primature-tchad.com
- Tchadactuel
- Présidence du Tchad
- Tchad Vision

- N'djamena-matin
- Michblog
- Tchadactuel
- Ambenatna
- Cefod
- Alifrigghi
- Koulamallah
- Chari
- Rdpl
- Tchadnews
- Le Blog de Makaila

CAMEROUN

- Le Messenger
- Cameroon-info.net
- Cameroon-Tribune
- Camer.be
- Cameroun Online

CENTRAFRIQUE

- Les Dossiers de l'actualité de Sangonet
- Le Confident
- Agence Centrafrique Presse
- Radio Ndeke Luka

TCHAD (Suite)

- Liberté pour Ibn Oumar
- Librafrique

- Tchachadi
- Courrier de l'Est
- IALTCHAD
- Tchadoscopie
- Tchadforum
- Tcomtchad
- Vorongar
- Tchado
- ZoomTchad
- Dabio
- CNR
- Le Tchad en images
- Tchadonline
- KLM d'ambassatna
- Hissein Habré
- Tchadanthropus
- Tchaddemain
- Moussa Korom
- Tchad-futur
- Darnainfo
- Iyadish

RD CONGO

- Agence Congolaise de Presse
- L'Observatoire de l'Afrique Centrale
- Le potentiel
- Digitalcongo.net
- L'Avenir,
- Le Soft
- Congo Tribune
- Congolite
- Congoindépendant
- Congo Vision
- Congo Inter
- La Prospérité
- Le Révélateur
- Udps online
- La Renaissance
- Direct.cd
- Kric.org
- 7 sur 7.cd
- Congonet Radio
- Radio Okapi
- Radiookapi.net
- Top Congo
- SBN Radio
- Radio TV Bosomi
- Radio-TV Tshiondo
- RAKI et BRN TV
- Radio Tv Kimpwanza
- La Référence Plus

CONCLUSION

L'importance fondamentale de l'information dans la prévention et la gestion des conflits étant reconnue, le grand problème de l'heure reste la sous-information généralisée surtout dans les pays moins émergents, gangrenés pour la plupart par des conflits de tout genre. Jean SCHWOEBEL déjà cité affirme que, cette « *sous-information généralisée ne permet pas aux citoyens d'apprécier les réalités telles qu'elles sont et de voir les problèmes tels qu'ils se posent, entrave en effet le progrès et entretient à la fois les injustices qui déchirent le monde et les tensions qui menacent la paix* ».

Pour apporter une réponse à l'instabilité et à l'atmosphère d'insécurité qui domine le monde moderne, des systèmes d'alerte précoce ou rapide ont été mises en place. Ils ont comme fondamentaux, la collecte, le traitement, la diffusion de l'information. Celle-ci étant faite pour provoquer une décision, une action. Car il faut savoir pour comprendre, décider et agir.

L'information traitée de manière stratégique amène effectivement à une prise de décision et à une action de la part du décideur.

On comprendra alors que par la diffusion des événements importants à temps, les acteurs de prévention et gestion des conflits peuvent concourir efficacement au bien commun et contribuer plus aisément à la prospérité et au progrès de toute la société.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAMS, B., « *Les transports d'armes* », in *Conflits en Afrique*, Bruxelles, Ed. Grip, 1997.
2. AGEE, W.K., AULT, P. H. & EMERY, E., *Introduction aux communications de masse*, Editions Universitaires, Paris, 1988, 735p.
3. ANNONYME; *Edification de la Paix : Manuel de formation de Caritas*, Cité de Vatican, Caritas Internationalis, 202.
4. BALANDA, L., *Communication sur « Nécessité de doter les Etats de la sous-région de l'Afrique Centrale de mécanismes de transformations des conflits »*, Grand Hôtel de Kinshasa, RDC, 2007.
5. BALLE, F., *Médias et Sociétés*, Paris, Ed, Mont Chrétien, 1994.
6. BARDIN, L., *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.
7. DHAMIS, T., *Information et Pouvoir*, Bruxelles, Ed. Vie Ouverte, 1976.
8. CAPUL, J.-Y. & GARNIER, O. *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*, Ed. Hatier, Paris, 1996, 527 p.
9. ELDIN, E. *Le management de la communication*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1998, 289 p.

10. FREDERICK Antoine, et Autres, *Ecriture au quotidien. Du communiqué de presse au nouveau reportage*, Bruxelles, Chronique sociale, 1987.
11. MACCIO, C., *Animer et participer à la vie de groupe*, Ed. Chronique Sociale, Paris, 1997, 303 p.
12. MAPPA, S., *Essai historique sur l'intérêt général*, Ed. Karthala, Paris, 1997, 199 p.
13. SCHWARTZENBERG, R.-G. *Sociologie politique*, Ed. Montchrestien, Paris, 1988, 592 p.
14. SALEH, S., *Systématisation de la collecte et du traitement de l'information, Communication sur la systématisation de la collecte et du traitement de l'information*, Grand Hôtel de Kinshasa, RDC, 2007.
15. SCHWOEBEL, J., *La presse, le pouvoir et l'argent*, Paris, Ed. du Seuil, 1968.
16. RINGLET, G et Elias, M., *Comment lire les journaux*, in La presse quotidienne, Bruxelles, Col. Média en question du dossier du CIMCS, 1977.
17. TSHIONZA MATA, G., *Médias au Zaïre : s'aligner ou se libérer*, Paris, Ed l'Harmattan, 1996, 178 p.